

Est-il utile
de
rappeler la
forme
d'une
pelle à
charbon ?



La voici,
avec l'aide
de M.
Larousse :

Voici donc deux exemples de cirques en pelle, c'est-à-dire, rappelons-le, des cirques qui, tout en possédant les quatre caractéristiques exposées à la page sur [les cirques glaciaires](#), présentent des fonds de grande largeur par rapport aux murailles latérales.



En **Savoie**, le cirque qui occupe la face nord du **Pic de Belle Étoile** s'élève tout au fond de la longue vallée de **Fond de France**.

Le gradin de confluence est bien marqué, les murailles supérieures sont remarquables par leur régularité et le fond du cirque (le **Clapier Branlant**) par sa grande largeur, bien supérieure à la hauteur des murailles latérales.

A droite de la photo, une de ces murailles latérales porte une corne, le **Rocher de l'Evêque**, indiqué par une flèche.

Voici à présent le cirque du **Plateau des lacs du Taillefer (Isère)**, dont la largeur, de l'ordre de 2 km, est également bien supérieure à celle des murailles latérales.



Enfin, mais sans illustration, la **Draye de l'Embernard**, versant nord de la **Tête de la Muraillette**, dans la vallée du **Vénéon (Oisans, Isère)** est celui qui, par la régularité de sa forme et le rapport de ses dimensions (400 x 1000 m), mérite parfaitement sa dénomination de cirque en pelle à charbon.